

Les Casbahs de l'Atlas

Descriptif

Une randonnée dans l'Atlas sur les sentiers berbères centenaires de la belle vallée d'Ounila, entre la célèbre casbah d'Ait Ben Haddou et celle de Telouet. Cette randonnée sur la piste du sel nous emmène à la découverte de superbes villages fortifiés en pisé. Construits pour protéger les caravanes contre les attaques des pillards, ils s'égrènent sur la piste caravanière qui reliait le sud Marocain aux caravan-sérails de Marrakech.

Avec un défilé de paysages aux couleurs de terre ocre rouge, de cultures en terrasses et jardins verdoyants, ou encore lauriers roses bordant de petits canyons. Des paysages qui ont inspiré Jacques Majorelle, le peintre des casbahs. Population accueillante, beauté des paysages, authenticité des rencontres, sont les caractéristiques de cette randonnée dans l'Atlas marocain.

La date du 28 octobre au 4 novembre 2018 est en version confort, avec des hébergements en hôtels et en riads.



Programme

Jour 1 : vol vers Ouarzazate, accueil à l'aéroport, transfert à l'hôtel au centre-ville.

Jour 2 : Oued Imaren – Telouet. Transfert en matinée de Ouarzazate à Telouet. Nous retrouvons nos montures à l'oued Imaren ainsi que l'équipe logistique. Affectation des chevaux et départ sur les bords de l'oued Imaren que nous longeons jusqu'au village d'Imirguene. Nous bifurquons à gauche par un chemin qui domine toute la vallée de Telouet, fief de la tribu des Glaoua. En fin de journée, descente vers notre maison d'hôte à proximité de la casbah. Visite guidée de cette casbah construite en 1886.



Jour 3 : Telouet – Tassaguet. Nous reprenons notre route en direction du djebel Afrarz (2200m), en traversant de superbes décors jusqu'au sommet de Tayssed, qui nous offre une belle vue sur les vallées et les sommets de l'Atlas. Dans l'après-midi, nous descendons par un ancien chemin vers la vallée de Tassaguet, fréquentée par des nomades et leurs troupeaux de chèvres. Bivouac dans la vallée.

Jour 4 : Tassaguet – Tighza. Après le petit déjeuner, nous remontons vers le col de Tizi Toul-n-Tat puis nous redescendons vers Assif Wawrikt. Après le déjeuner, nous continuons notre descente par un sentier jusqu'au village rouge de Tighza. Nuit dans le gîte de village.

Jour 5 : Tighza – Isli. Nous découvrons la haute vallée de l'Assif Ounila avec ses cultures et ses amandiers. Nous traversons plusieurs villages avant de remonter vers le sommet du djebel Tafdjat (2300m). Panorama exceptionnel sur les hauts-sommets de l'Atlas (djebel Toubkal, djebel Siroua, djebel Saghro). Après le déjeuner, nous poursuivons vers Annemiter, véritable village-forteresse dont Jacques Majorelle, peintre du début du XIX^e siècle, s'est souvent inspiré. Nous rejoignons notre bivouac sur le plateau d'Isli.

Jour 6 : Isli – Tamedakhte. Après le petit déjeuner, nous continuons sur ce magnifique plateau avant de descendre par un sentier dans la vallée. Une féerie de lumière, de couleurs et de formes nous accompagne à chaque pas. Deuxième partie de cette magnifique vallée ! Nous cheminons tantôt dans le fond de la vallée, tantôt sur la piste en balcon, jusqu'à notre maison d'hôte.

Jour 7 : Tamedakhte – Ait Ben Haddou. Randonnée entre jardins, cultures et champs de blé, de village en village à la découverte de constructions en pisé jusqu'au village d'Ait ben Haddou. Visite de ksar Ait Ben Haddou, patrimoine mondial de l'UNESCO. Transfert à Ouarzazate. Après-midi libre pour découvrir la ville. Nuit à l'hôtel.

Jour 8 : transfert à l'aéroport de Ouarzazate et vol de retour.



Départ	Retour	Prix hors vols	Prix vols compris
7.04.2019	14.04.2019	860 €	1 160 €
14.04.2019	21.04.2019	860 €	1 160 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante, alternance d'hébergements en hôtels et de campement en tentes pour 2 personnes, bagages transportés d'étape en étape par un véhicule logistique. Cuisine traditionnelle berbère délicieuse et variée.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg, tout supplément facturé par la compagnie aérienne étant à votre charge.

Paquetage conseillé : sac de couchage chaud, 2 culottes d'équitation, boots et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, lingettes parfumées, papier toilette, crème solaire, lampe électrique frontale, couteau de poche (impérativement dans le bagage de soute), gourde, appareil photo.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

Aux périodes proposées, la température dans la journée se situe entre 15 et 25° en moyenne. Caractéristique du désert, il peut y avoir d'importants écarts entre le jour et la nuit, où le thermomètre peut approcher le 0°.

Formalités

Pour les ressortissants de l'UE et de Suisse, le passeport en cours de validité est nécessaire.

Prix

Le prix comprend les billets d'avion depuis Paris (d'autres aéroports sont possibles, nous consulter), les transferts, la randonnée équestre, 2 nuits d'hôtel en chambres doubles, les hébergements en tentes, tous les repas durant la randonnée.

Le prix ne comprend pas l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles, le déjeuner du jour 8 en cas de départ dans l'après-midi.

Le prix est établi sur la base d'un nombre minimal de 2 cavaliers.

Pourboires

Il est d'usage, mais naturellement facultatif, que chaque cavalier laisse un pourboire de l'ordre de 100 à 300 dirhams (10 à 30 €) par membre de l'équipe d'accompagnement (guides et équipe logistique).

Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de la partie non remboursable du billet d'avion, de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du prix de la randonnée hors vols, plus la partie non-remboursable du billet d'avion.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé, déduction faite de la partie remboursable du billet d'avion.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

